

## Objectif

La planification personnelle intégrée est un processus structuré d'optimisation de la situation financière du patrimoine d'un consommateur, en fonction des contraintes et des objectifs personnels de celui-ci. Ce processus doit conduire à la présentation de stratégies et de mesures cohérentes.

Pour l'Institut québécois de planification financière (IQPF), la multidisciplinarité est la principale caractéristique de la profession de planificateur financier. En conséquence, le planificateur financier est un expert généraliste qui saura établir des liens étroits avec divers intervenants œuvrant dans diverses professions rattachées à la planification financière. Par sa formation, le planificateur financier sait aussi déceler les possibilités d'optimisation de la situation financière du consommateur tout en gardant à l'esprit les éléments profondément humains qui caractérisent tout échange avec un individu.

L'IQPF s'est donné la mission d'assurer la protection du public en matière de finances personnelles, en veillant à la formation des planificateurs financiers. Pour mener à bien sa mission, l'IQPF a établi les conditions relatives à l'émission de diplômes de planificateur financier, y compris celles concernant leurs équivalences.

Le cheminement académique cautionné par l'IQPF se retrouve dans des programmes de formation qui incluent ou mènent à un cours de formation professionnelle, dont la réussite ultime pour l'obtention du diplôme de planificateur financier.

L'IQPF exige comme formation minimale d'admission au titre professionnel de planificateur financier, une formation de 1<sup>er</sup> cycle universitaire dans des disciplines spécifiques (90 crédits). <sup>(1)</sup>

## Information

Pour obtenir des renseignements additionnels sur l'obtention du diplôme de planificateur financier, on doit s'adresser à :

Institut québécois de planification financière  
4, Place du Commerce, bureau 420  
Île des Sœurs (Québec) H3E 1J4

Téléphone : 514 767-4040, poste 226

Télécopie : 514 767-2845

Site Internet : [www.iqpf.org](http://www.iqpf.org)

## Programme d'études

---

### Étape 1

Avoir complété soit deux certificats dans les disciplines suivantes : administration<sup>(2)</sup>, droit, économie ou actuariat, soit un diplôme de 1<sup>er</sup> ou de 2<sup>e</sup> cycle dans l'une ou plusieurs des disciplines suivantes : administration<sup>(2)</sup>, droit, économie ou actuariat.

### Étape 2

Obtenir le certificat en planification financière personnelle offert à HEC Montréal.

### Étape 3

Réussir l'examen de l'IQPF après avoir suivi le cours de formation professionnelle et d'intégration de l'Institut.

Pour s'inscrire à ce cours il faut communiquer avec l'IQPF aux coordonnées mentionnées précédemment.

---

<sup>(1)</sup> Administration, économie, droit et actuariat.

<sup>(2)</sup> Ce qui inclut tous les certificats offerts à l'École des HEC.